



# LAURÉATS DU BUDGET PARTICIPATIF #2

Mercredi 20 juin 2024



## Annnonce des lauréats du Budget Participatif#2

-RAPPEL DU CADRE DU DISPOSITIF BP

-CALENDRIER DE LA DÉMARCHE

-RÉSULTATS DES VOTES

-PRÉSENTATION DES PROJETS LAURÉATS SUR CHAQUE SECTEUR

-PRIX CITOYEN

Annnonce des lauréats du Budget Participatif#2

## RAPPEL DU DISPOSITIF



## RAPPEL DU DISPOSITIF

Le Budget Participatif permet aux Lavallois :

- d'utiliser une partie du budget d'investissement de la Ville pour réaliser des projets qui profitent à tous.
- une enveloppe allouée de 400 000€

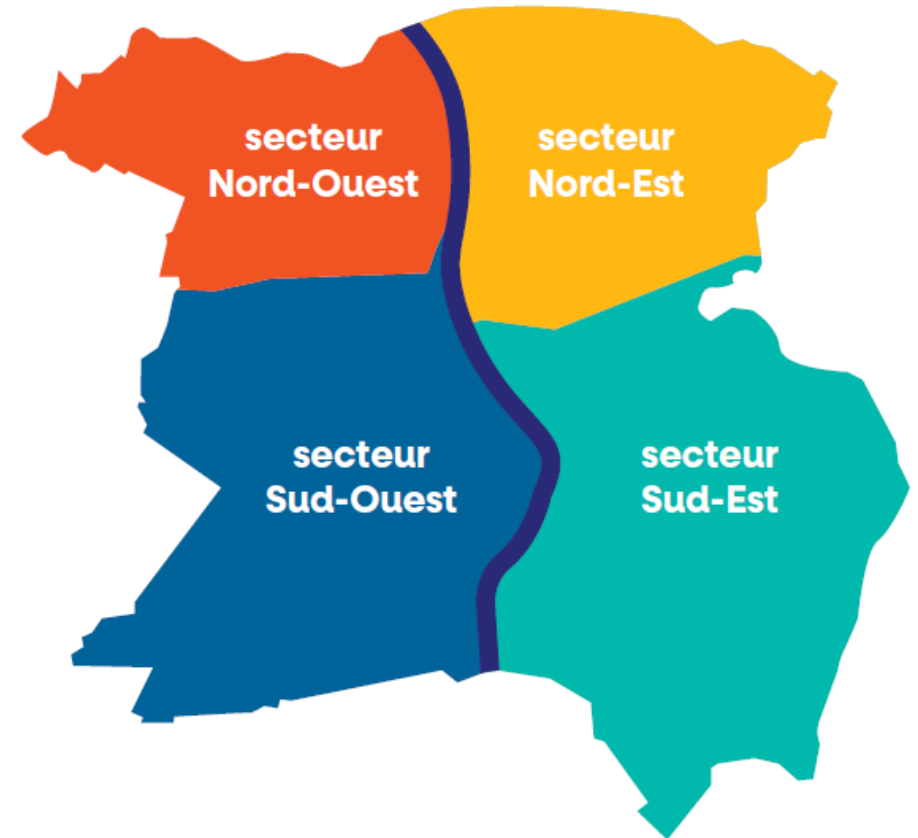
L'objectif est de **favoriser la participation citoyenne et de renforcer le pouvoir d'agir des habitants**

**En 2023 le thème choisi est "Le vivre ensemble et les solidarités"**



## RAPPEL DU DISPOSITIF

- Territoire de la Ville de Laval
- 4 secteurs
- une enveloppe de 100 000 euros par secteur





# Le règlement intérieur du BP



## Règlement DU BUDGET PARTICIPATIF de la ville de Laval

Le règlement est consultable sur le site de la ville de Laval  
ou en en faisant la demande à : [budgetparticipatif@laval.fr](mailto:budgetparticipatif@laval.fr)

### ARTICLE 1

#### Le budget participatif c'est quoi ?

Le budget participatif permet aux Lavallois d'utiliser une partie du budget d'investissement de la ville pour réaliser des projets qui profitent à tous. Les citoyens proposent un projet, puis ils votent pour les projets qu'ils préfèrent. L'objectif est de favoriser la participation citoyenne. C'est un engagement du programme de l'équipe municipale.

### ARTICLE 2

#### Le budget participatif c'est où ?

Le budget participatif porte sur le territoire de la ville de Laval, découpé en quatre secteurs.

Ces secteurs sont séparés du nord au sud par la Mayenne et de l'ouest à l'est par les rues de Brétagne, le Vieux Paris, la rue Sainte-Anne et l'Avenue Charay



### ARTICLE 3

#### Le budget participatif c'est combien ?

Pour l'édition 2023-2024, une somme de 400 000 € est consacrée pour l'ensemble du territoire de la ville de Laval.

Cette somme est répartie équitablement entre les quatre secteurs. Cela signifie que chaque secteur dispose d'un budget d'investissement de 100 000 €.

### ARTICLE 4

#### Le budget participatif c'est quand ?

Le dispositif se déroule sur l'ensemble du mandat municipal. Il sera renouvelé une année sur deux, en alternance avec le budget participatif Jeunes (0-20 ans et un budget alloué de 200 000 euros).

### Pour 2023-2024, le calendrier est le suivant :

#### 📅 Novembre 2023 :

##### Lancement de l'appel à projets.

C'est la période au cours de laquelle les Lavallois peuvent proposer leurs projets.

Toutes les personnes qui le souhaitent peuvent déposer un projet. Les projets peuvent être proposés seul ou à plusieurs. Il n'y a pas de condition de nationalité.

Des urnes seront installées dans différents points de collecte.

Les projets seront visibles sur le site internet de la Ville <https://www.laval.fr>

#### 📅 Décembre 2023 - Janvier 2024 :

##### Examen de la commission des projets.

Pendant cette période, le service participation citoyenne, avec l'appui des services techniques de la ville, vérifie que chaque projet respecte bien toutes les conditions du règlement.

Un comité de sélection composé d'élus, de représentants citoyens et de membres des services de la ville validera tous les projets conformes au règlement.

#### 📅 Avril 2024 :

##### Période de vote.

Les Lavallois ont 20 jours pour voter pour les projets qui les intéressent le plus.

#### 📅 Mai 2024 :

##### Annnonce des résultats.

Les projets qui auront été choisis par les habitants seront priorisés à tous les effets. Ils seront intégrés au plan de charge 2024-2025. Le plan de charge c'est la liste de l'ensemble des dépenses prévues par la ville de Laval.

L'ensemble des projets, y compris ceux qui n'auront pas été choisis par les habitants, seront rassemblés dans un document qui sera remis au Maire et accessible à tous à la Mairie.



### ARTICLE 5

#### Le budget participatif c'est comment ?

##### — QUI PEUT PROPOSER DES PROJETS ?

Chaque Lavallois âgé de 18 ans et plus peut déposer un projet.

Le dépôt peut s'effectuer seul ou de manière collective. Les personnes morales, par exemple une association, peuvent proposer un projet.

Les élus de la Ville ne peuvent pas déposer un projet. Les projets déjà prévus par la Ville ne peuvent pas être retenus.

##### — COMMENT PROPOSER UN PROJET ?

Il est nécessaire de remplir une fiche projet budget participatif.

Les agents des maisons de quartier et de la mairie peuvent aider les Lavallois qui le souhaitent pour remplir cette fiche.

##### — OÙ TROUVER UNE FICHE PROJET ?

Dans toutes les structures d'accueil de la Ville :

- Les maisons de quartier
- La mairie
- l'Hôtel de Ville
- Le CLSP
- La Maison des associations

Sur le site de la ville de Laval.

En envoyant un mail à : [budgetparticipatif@laval.fr](mailto:budgetparticipatif@laval.fr)

##### — QUELLES SONT LES RÈGLES À RESPECTER ?

- Être en lien avec le thème choisi chaque année, en 2023/24, le thème retenu est : « **Vivre-ensemble et Solidarité** ».

- Servir l'intérêt général. Le projet doit pouvoir profiter à tous les Lavallois.

- Être situé sur le territoire de Laval.

- Être réalisable en 7 ans.

- Ne pas dépasser 100 000€.

- Ne pas impacter, ou peu, les coûts de fonctionnement de la ville - cela signifie qu'il ne doit pas coûter cher à entretenir ou nécessiter la création d'un poste d'agent municipal.

- Ne pas concerner un ouvrage d'art.

- Ne pas nécessiter une acquisition préalable.

- Ne pas être en contradiction avec les projets en cours menés par la Mairie.

Pour savoir si son projet respecte les différentes conditions, il est possible d'en discuter :

- En se rendant dans sa maison de quartier
- En appelant le 02 43 49 45 77
- En posant la question par mail, à : [budgetparticipatif@laval.fr](mailto:budgetparticipatif@laval.fr)

### ARTICLE 6

#### Qui décide quels projets peuvent être soumis au vote des Lavallois ?

Un comité de sélection dédié au dispositif est présidé par l'élu délégué au budget participatif. Il est composé de techniciens de la ville de Laval, d'élus et de représentants citoyens.

La répartition des collèges de l'instance est :

- Des élus, dont un représentant de l'opposition, et techniciens, (5 personnes)
- Des représentants citoyens (5 personnes issues des instances consultatives ou participatives de la ville de Laval).

Ensemble, ils vérifient que les projets sont réalisables. Ils étudient l'aspect technique, financier et juridique.

Le comité de sélection valide tous les projets conformes au règlement.

Les services techniques de la ville donnent leur avis sur la faisabilité des projets.

Ils vérifient le niveau de difficulté pour réaliser le projet, puis le coût nécessaire pour l'entretien. Cet avis est rendu public au moment du vote.

##### — COMMENT SE FAISE LE VOIE ?

📅 Du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2024, les Lavallois votent pour les projets qu'ils préfèrent.

📅 Les bulletins et les urnes pour voter sont installés :

- Dans les maisons de quartier
- À la mairie de la ville de Laval
- À l'Hôtel de Ville
- Au CLSP
- À la Maison des associations

Le vote est possible en ligne sur le site internet du budget participatif lavallois.

##### — QUI PEUT VOTER ?

Chaque Lavallois à partir de 18 ans peut voter pour les projets qu'il préfère sur le secteur de son choix - possibilité de classer 3 projets par ordre de préférence.

Les personnes morales, comme les associations, ne peuvent pas voter.

##### — COMBIEN DE PROJETS PEUVENT ÊTRE RETENUS ?

Un projet minimum par secteur.

Les projets sont classés selon le nombre de votes obtenus.

Le projet qui a obtenu le plus de votes dans un secteur est retenu. Les autres projets sont choisis ensuite en fonction du nombre de votes obtenus ET du montant restant jusqu'à utilisation totale de l'enveloppe de 400 000€.



## LE CALENDRIER



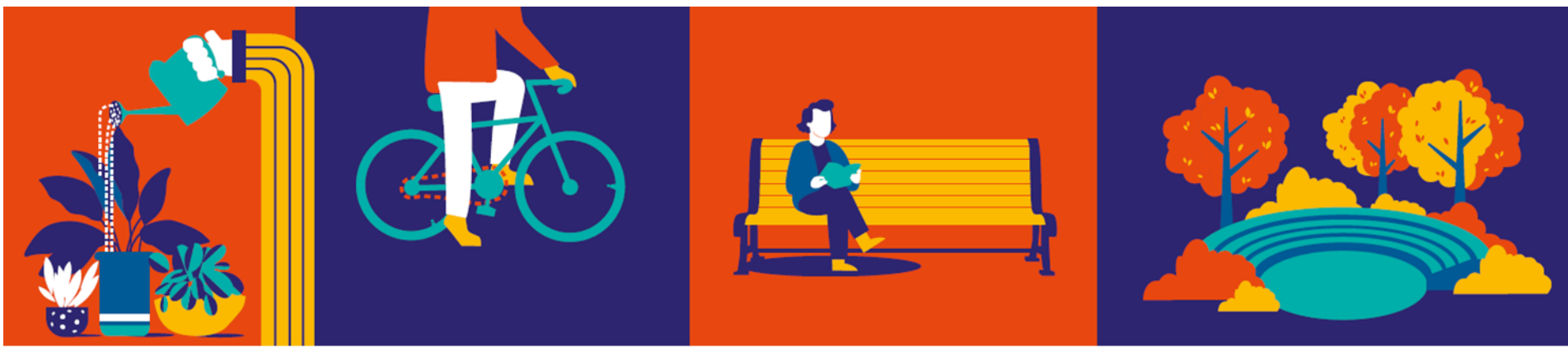
- **Novembre 2023** : Lancement de l'appel à projet  
-50 idées proposées
- **Décembre 2023 et Janvier 2024** : Analyse technique et financière par les services
- **21 février 2024** : Comité de Conformité des projets BP#2 Comité de conformité (élus, citoyens, techniciens)  
- 22 projets conformes au règlement
- **Mars 2024**: Retour vers les porteurs des projets retenus conformes pour affiner les contours de chaque projet: périmètre du projet, précisions budgétaires....
- **Du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2024** : Période de Vote des lavallois
- **20 juin 2024** : Annonce des projets lauréats
- **2024/2025** : Mise en œuvre opérationnelle des projets retenus



Annnonce des lauréats du Budget Participatif#2

## RÉSULTATS DE LA DEUXIÈME EDITION

13/06/2024







## 22 projets soumis au vote des lavallois:

Chaque votant de plus de 18 ans a pu voter de 1 à 3 projets par ordre de préférence sur le secteur de son choix.

Après comptabilisation des points obtenus, un classement est établi. Le projet arrivé en tête sur son secteur est déclaré lauréat. Les autres projets sont choisis ensuite en fonction du nombre de votes obtenus ainsi que du montant restant jusqu'à l'utilisation totale de l'enveloppe.

## 1316 votants soit 864 votes en ligne et 452 via les bulletins papier

### Pour rappel, les votes de la première édition sur le thème "Cadre de Vie":

- 43 projets soumis au vote
- 19 projets lauréats
- 714 votes en ligne
- 460 bulletins papiers
- 33 bulletins nuls



# Résultats des votes par secteur:

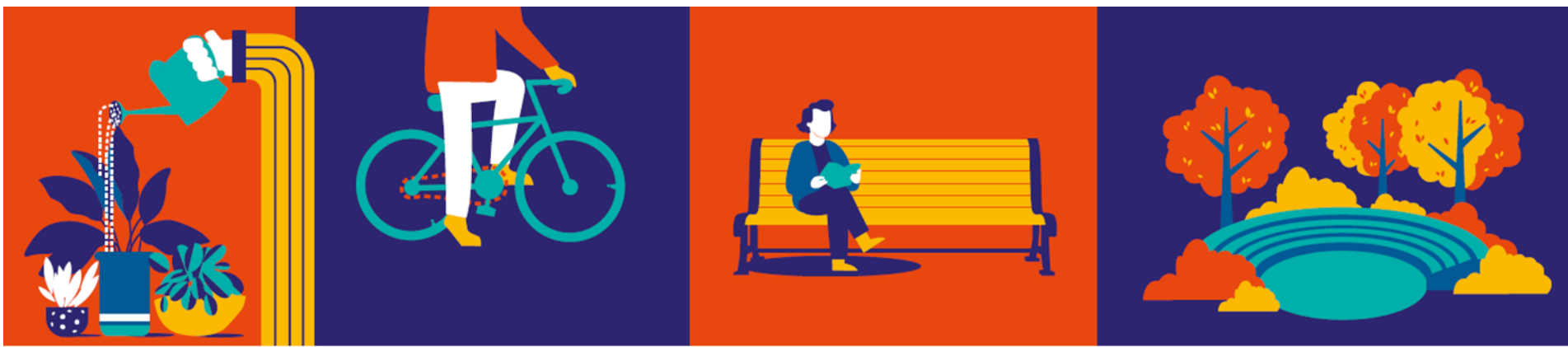


PROJETS	SECTEURS	CHOIX N°1	CHOIX N°2	CHOIX N°3	BUDGET ESTIMÉ
11 - Installation parking couvert à vélo	SECTEUR NORD-EST	67	58	63	6 500,00 €
9 - Favoriser et améliorer l'accès à la culture, loisirs et sports pour tous - Pommeraies	SECTEUR NORD-EST	59	63	40	15 000,00 €
13 - Aménagement d'un parcours sportif et naturel - Aubépin	SECTEUR NORD-EST	44	60	48	55 000,00 €
12 - Création d'un atelier du réemploi et de prêt d'outils - Pommeraies	SECTEUR NORD-EST	35	39	42	6 000,00 €
10 - Favoriser l'autonomie et l'accès des personnes à mobilité réduite - Pommeraies	SECTEUR NORD-EST	30	85	46	9 500,00 €
<hr/>					
2 - Parcours vélo ludique, éducatif et sportif- quartier Ferrié	SECTEUR NORD-OUEST	194	94	79	85 000,00 €
1 - Création d'un espace paysager et convivial - Grenoux	SECTEUR NORD-OUEST	93	32	45	65 000,00 €
3 - Stations de réparation et de gonflage en libre-service - quartier Ferrié	SECTEUR NORD-OUEST	48	109	54	12 000,00 €
4 - Installation d'un distributeur de sacs à crotte – Hilard	SECTEUR NORD-OUEST	6	26	22	500,00 €
<hr/>					
14 - Création aire de Jeux et de loisirs multigénérationnelle à Saint-Pierre-le-Potier Thévalles	SECTEUR SUD-EST	115	35	43	65 000,00 €
19 - Vélos-voyageurs pour tous - Saint-Nicolas	SECTEUR SUD-EST	56	17	54	26 000,00 €
16 - Aménagements ludiques et conviviaux Plaine d'aventure et Saint-Nicolas	SECTEUR SUD-EST	43	47	28	65 000,00 €
22 - Améliorer le cadre de vie et préserver l'environnement - Pavement	SECTEUR SUD-EST	27	19	58	2 500,00 €
18 - Installation de nichoirs à faucons pèlerins	SECTEUR SUD-EST	20	34	45	12 000,00 €
20 - Aménagement autour de l'abri pêche Saint-Nicolas	SECTEUR SUD-EST	16	13	12	50 000,00 €
15 - Création d'un réseau de solidarité et de partage itinérant – Saint-Nicolas	SECTEUR SUD-EST	13	19	27	26 000,00 €
21 - Jouons ensemble – Pavement	SECTEUR SUD-EST	8	20	24	80 000,00 €
17 - Valorisation de l'usage du site de l'abri pêche Plaine d'aventure et Saint-Nicolas	SECTEUR SUD-EST	4	10	12	600,00 €
<hr/>					
6 - Aménagement des abords d'un terrain sportif - Bourny	SECTEUR SUD-OUEST	223	28	19	45 000,00 €
5 - Valorisation et aménagement de la place Pasteur – Fourches	SECTEUR SUD-OUEST	164	37	22	100 000,00 €
7 - Installer des écuroducs - Centre-ville	SECTEUR SUD-OUEST	31	64	61	3 000,00 €
8 - Rénovation city stade - Avesnières	SECTEUR SUD-OUEST	20	28	51	40 000,00 €



Annnonce des lauréats du Budget Participatif#2

## PRÉSENTATION DES PROJETS LAURÉATS





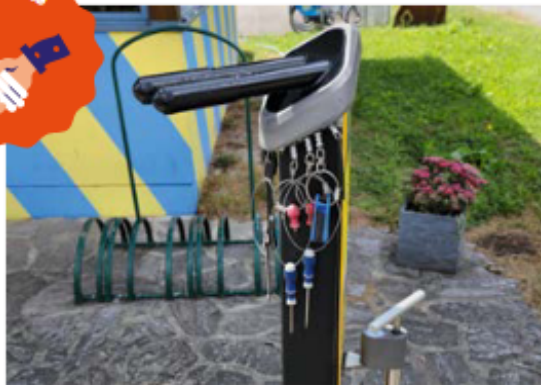
## 2 Parcours vélo ludique, éducatif et sportif

**Objectif :** Intégrer au projet de parc de loisirs du quartier Ferrié, l'installation d'un parcours d'apprentissage vélo et autres mobilités douces. Ce parcours accessible à tous se veut ludique, éducatif et sportif.

**Budget estimé :** 85 000 €

**Porteur.s de projet :** Florent Durrey pour Place aux vélos





### 3 Stations de réparation et de gonflage en libre-service



**Objectif :** Proposer l'installation de bornes multifonctions qui permettent de contrôler la pression et de gonfler à la main tous les types de pneus (roues de vélos, fauteuils roulants, poussettes...). De petites réparations sur son vélo peuvent être effectuées en toute autonomie.

Borne accessible à tous et pour tous 24h/24 sur les secteurs Ferrié et centre-ville.

**Budget estimé :** 12 000 €

**Porteur.s de projet :** la Résidence Nicole Peu et l'association Vélo Passion

### 4 Installation d'un distributeur de sacs à crotte

**Objectif :** Installer un distributeur de sacs à crotte ainsi qu'une poubelle à l'entrée du site des Jardins de Beauregard.

**Budget estimé :** 500 €

**Porteur.s de projet :** Morgane Houel



# RÉSULTATS DU BP#2



## 6 Aménagement des abords d'un terrain sportif au Bourny

**Objectif :** Créer un espace de convivialité avec une aire de pique-nique, des tables de ping-pong, barbecue et des aménagements paysagers.

**Budget estimé :** 45 000 €

**Porteur.s de projet :** Simon Guesdon



## 7 Installer des écuroducs sur différents sites de la ville

**Objectif :** Installer des écuroducs afin de faciliter le déplacement et la protection des écureuils en ville.

**Budget estimé :** 3 000 €

**Porteur.s de projet :** Sophie Bringard

## 8 Rénovation city stade de l'Épine

**Objectif :** Revaloriser et rendre plus attractif le city stade et ses abords.

**Budget estimé :** 40 000 €

**Porteur.s de projet :** Collectif de jeunes et habitants du quartier de l'Épine avec l'appui d'INALTA





BUDGET PARTICIPATIF #2 - LAVAL

### 11 Installation parking couvert à vélos

**Objectif :** Installer un abri vélos près de l'école maternelle Michelet, afin de faciliter l'usage du vélo dans le quartier.

**Budget estimé :** 6 500 €

**Porteur.s de projet :** Fanny Fournier et Mélanie Deshayes



### 9 Favoriser et améliorer l'accès à la culture, les loisirs et sports pour tous

**Objectif :** Installer des rouleaux de tapis de cheminement pour améliorer le quotidien et l'autonomie des personnes à mobilité réduite.

**Budget estimé :** 15 000 €

**Porteur.s de projet :** Vanessa Parmé pour l'Association Quest'Handi

# RÉSULTATS Du BP#2



## 13 Aménagement d'un parcours sportif et naturel

**Objectif :** Aménager un parcours sportif sur le site de l'Aubépin (entre le parc Comevin et l'Aquabulle).

**Budget estimé :** 55 000 €

**Porteur.s de projet :** Alexandre Beaujean



## 12 Création d'un atelier du réemploi et de prêt d'outils

**Objectif :** Proposer un atelier réemploi (bricolage, tissus, informatique, seconde vie en upcycling) et proposer du prêt de matériel d'outillage (visseuse, ponceuse, taille-haie...) pour tous. Besoin d'une aide à l'investissement pour lancer ce projet.

**Budget estimé :** 6 000 €

**Porteur.s de projet :** Éric Bonnin pour Emmaüs

## 10 Favoriser l'autonomie et l'accès des personnes à mobilité réduite

**Objectif :** Améliorer l'accessibilité des personnes en fauteuil en proposant une assistance électrique pour les accompagnateurs/aidants lors de franchissements d'obstacles ou de pentes (ex : Musée des sciences...).

**Budget estimé :** 9 500 €

**Porteur.s de projet :** Vanessa Parmé pour l'Association Quest'Handi





# RÉSULTATS DU BP#2



## 14 Création d'une aire de jeux et de loisirs multigénérationnelle à Saint-Pierre-Le-Potier

**Objectif :** Développer autour de l'aire de jeux existante, des équipements adaptés à tous les usages : cabane en bois, structure de jeux enfants, tyrolienne, tables de ping-pong... ainsi que des assises. Cet espace permettrait de renforcer les liens et le partage entre les différentes générations.

**Budget estimé :** 65 000 €

**Porteur.s de projet :** Association des habitants de Saint-Pierre-le-Potier



## 19 Vélos-voyageurs pour tous

**Objectif :** Mettre à disposition des personnes âgées ou en situation de handicap, deux vélos voyageurs. Ces vélos permettent des sorties/balades en restant dans son propre fauteuil. Conditions de sécurité et de confort garantis.

**Budget estimé :** 26 000 €

**Porteur.s de projet :** Yannick Garnier pour l'APF France Handicap



# RÉSULTATS DU BP#2



## 22 Améliorer le cadre de vie et préserver l'environnement

**Objectif :** Développer des actions de prévention et de sensibilisation à la gestion des déchets avec et auprès des enfants, des jeunes et des habitants. Changer les comportements et faire prendre conscience des enjeux. Création d'une malle éducative/ressources sur les thématiques ciblées : jeux, exposition, kit de nettoyage/ramassage déchets et s'appuyer sur les conseils des services de la ville. Mettre à disposition ce matériel à toutes les structures de la ville.

**Budget estimé :** 2 500 €

**Porteur.s de projet :** Karima Zouggar pour l'Association Rimalyitou



UNIVERSITY OF LAMIA



## 17 Valorisation de l'usage du site de l'abri pêche

**Objectif :** Ce site est très apprécié des associations et habitants mais ce dernier est parfois mal « utilisé » : voitures stationnées à proximité, déchets non ramassés... Il conviendrait d'installer des panneaux simples pour expliquer les règles d'usage et du vivre-ensemble.

**Budget estimé :** 600 €

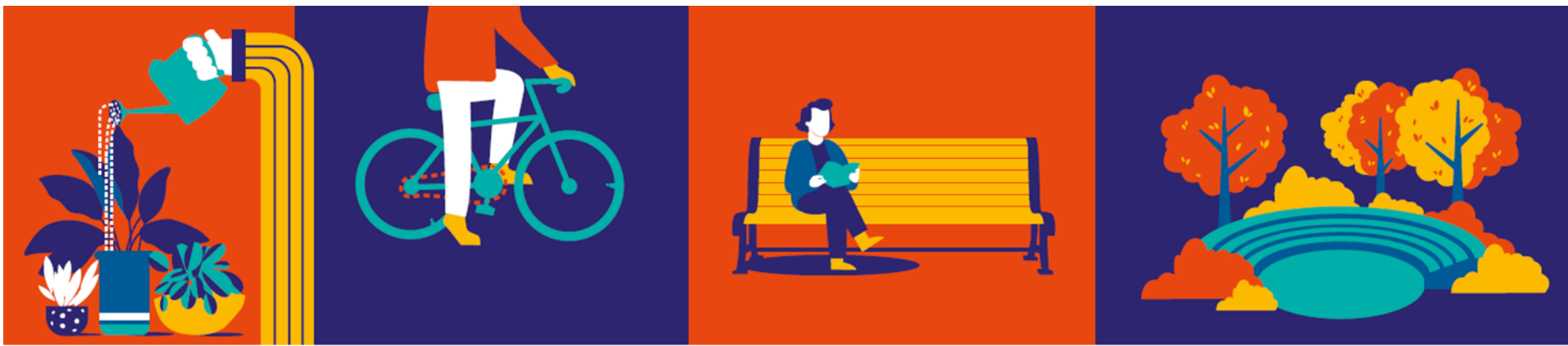
**Porteur.s de projet :** Youssef Aklibous pour l'Ass. Franco-marocaine de la Mayenne



Annnonce des lauréats du Budget Participatif#2

## UN PRIX CITOYEN!

13/06/2024



# " PRIX CITOYEN "

un projet intergénérationnel qui a mobilisé tout un quartier!



## 5 Valorisation et aménagement aux Fourches de la place Pasteur

**Objectif :** Valoriser et aménager la place Pasteur en créant différents espaces propices à la détente, convivialité, loisirs et à l'activité sportive.

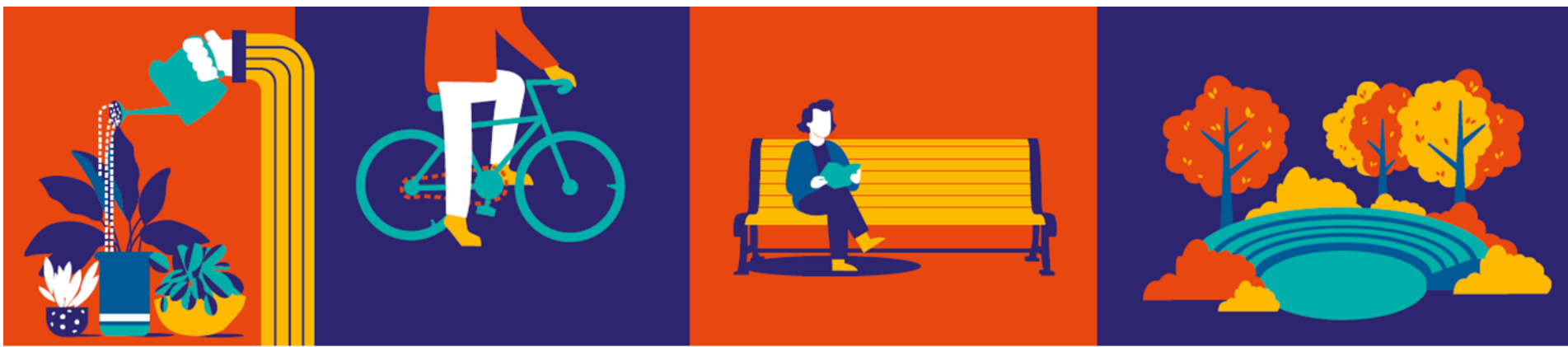
**Budget estimé :** 100 000 €

**Porteur.s de projet :** Collectif habitants du quartier



Annnonce des lauréats du Budget Participatif#2

## LES PROCHAINES ETAPES





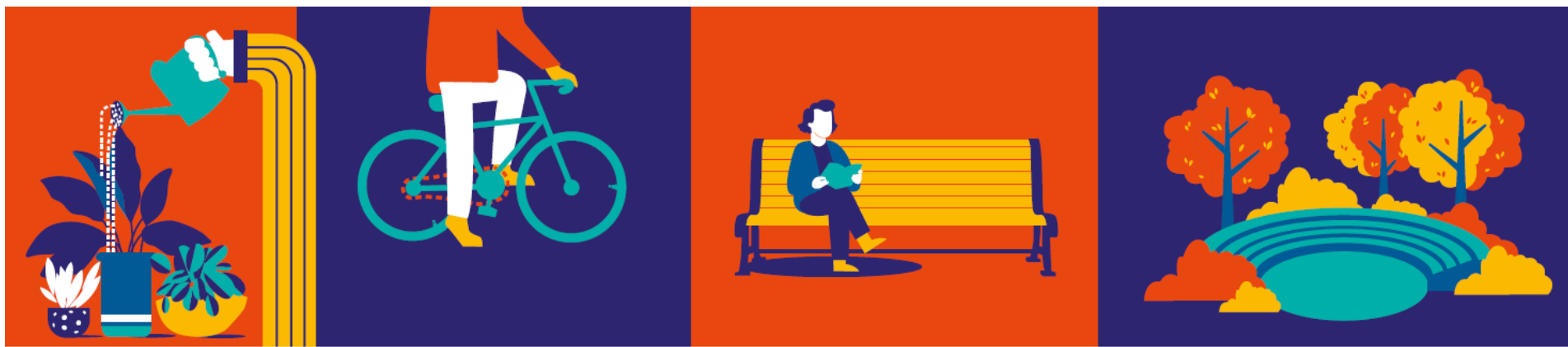
## LES PROCHAINES ETAPES

- Mise en œuvre opérationnelle des projets :
  - Une démarche de travail collaboratif entre les porteurs de projets, les services de la ville et les élus.
  - Les porteurs lauréats seront invités à une réunion à la rentrée 2024: présentation de la méthode de suivi des projets, des services associés et du pré-calendrier de réalisation des projets ...
  - Des visites sur site et des points d'étape du projet seront organisés tout au long des chantiers



[budgetparticipatif@laval.fr](mailto:budgetparticipatif@laval.fr)

**02 43 49 45 77**





Annnonce des lauréats du Budget Participatif#2

## ANNEXE RÉSULTATS DE LA PREMIÈRE EDITION

13/06/2024

